

# TRI actuel

TRI-ACTION

SEPTEMBRE 2004  
NUMÉRO 5

## Éditorial



### LE TRI SÉLECTIF : Petits gestes, grands effets

Avant la mise en place du tri sélectif par TRI-ACTION, tous les déchets prenaient le chemin de l'usine d'incinération ou celui des décharges dont on connaît aujourd'hui les conséquences sur l'environnement. Depuis la logique est simple : pour recycler, il faut trier... même si cela coûte cher.

TRI-ACTION a donc engagé une réflexion en matière de développement durable, en préservant les ressources naturelles qui ne sont pas inépuisables, en agissant pour réduire la production des déchets et en proposant de meilleurs traitements.

La nouvelle déchetterie située à Bessancourt est la pièce maîtresse de cette volonté dépassant les clivages politiques. Il restera à coordonner les actions sur l'aire de compétences de TRI-ACTION : pouvoirs publics, collectivités locales, industriels, bailleurs, citoyens, syndicats inter-communaux.

L'ouvrage ne manque pas mais votre volonté d'avancer est notre argument essentiel avec toujours à l'esprit, la nécessité de contrôler les coûts.

Maurice Boscavert,  
Président de Tri-Action  
Maire de Taverny



Inauguration de la déchetterie de Bessancourt le 25 juin.

## Gestion DE VOS DÉCHETS Bilan 2003

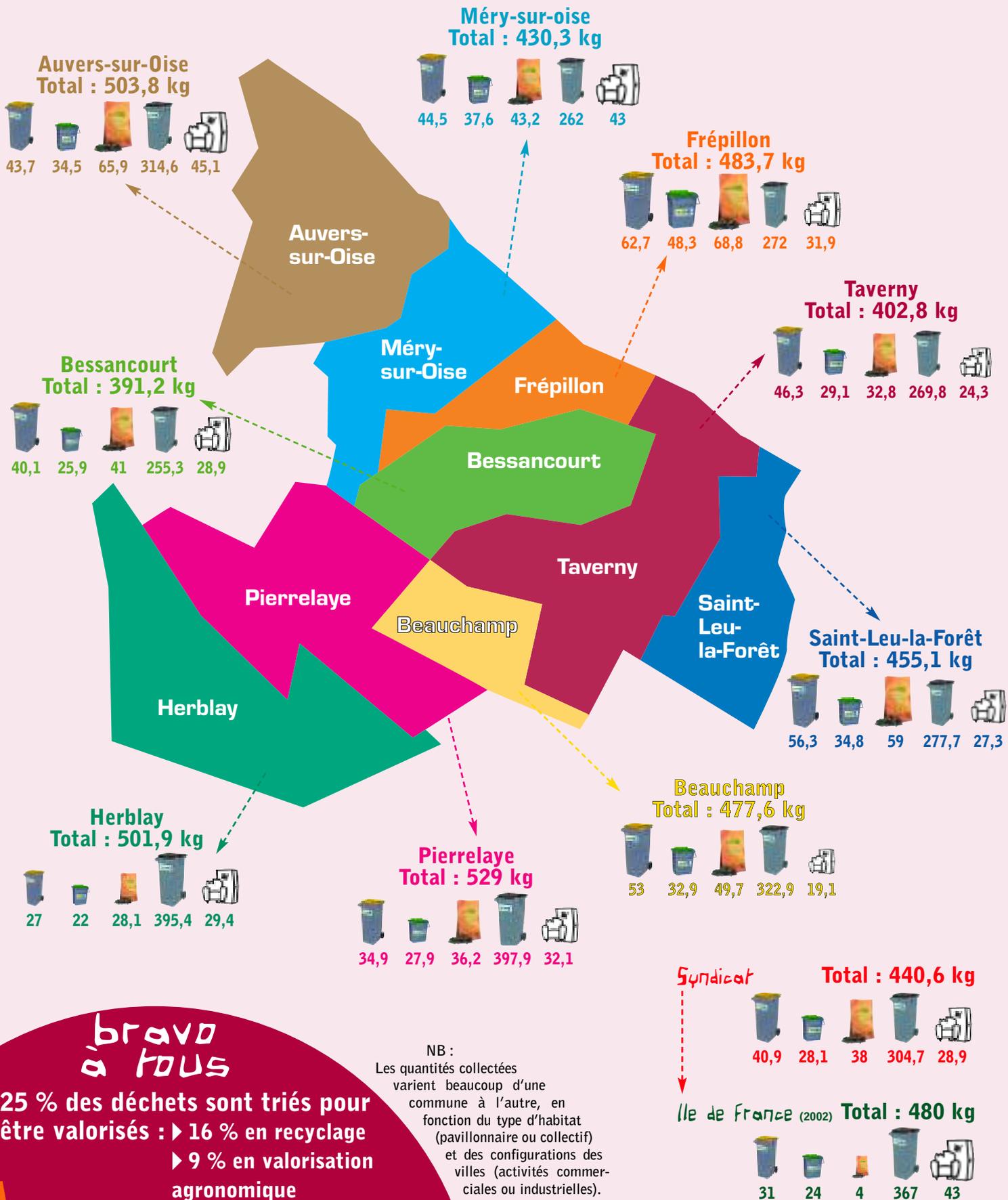


### JOURNAL D'INFORMATION DU SYNDICAT TRI-ACTION

Syndicat de collecte et traitement des déchets ménagers des communes de Auvers-sur-Oise, Beauchamp, Bessancourt, Frépillon, Herblay, Méry-sur-Oise, Pierrelaye, St-Leu-la-Forêt et Taverny.  
Rue de Pierrelaye, Zone industrielle, 95550 Bessancourt

# Les Déchets Collectés en 2003 par COMMUNE

(poids collecté par habitant en porte-à-porte)

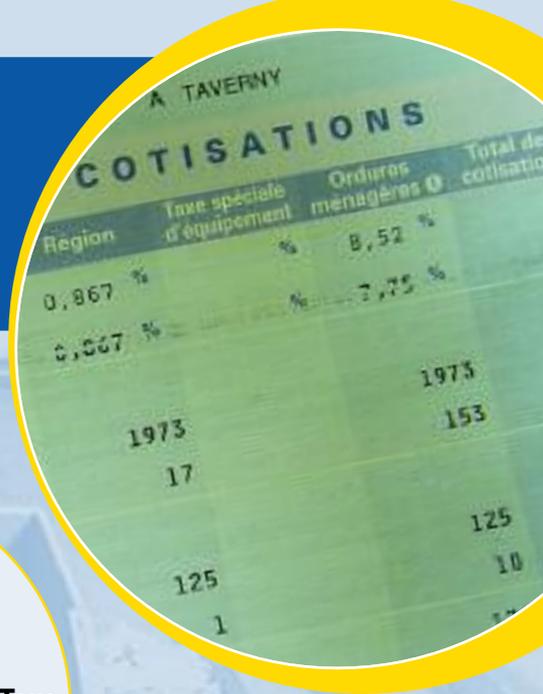


**bravo à tous**

25 % des déchets sont triés pour être valorisés : ► 16 % en recyclage  
► 9 % en valorisation agronomique

NB : Les quantités collectées varient beaucoup d'une commune à l'autre, en fonction du type d'habitat (pavillonnaire ou collectif) et des configurations des villes (activités commerciales ou industrielles).

# Combien ? Ça coûte ?



## COMMENT EST CALCULÉ LE MONTANT DE LA TAXE ?

- ▶ Un montant est voté par commune sur la base d'une estimation des tonnages à collecter et des fréquentations à la déchetterie.
- ▶ Le centre des impôts répartit ensuite cette somme sur les foyers en fonction de la base foncière de votre propriété bâtie.

## COMMENT EST FINANCÉ LE SERVICE D'ENLÈVEMENT DES DÉCHETS ?

- ▶ Par le biais de la **Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères** indiquée sur votre feuille d'impôts fonciers.

**\*ATTENTION :**  
Les chiffres sont donnés à titre indicatif puisque le calcul de la taxe n'est pas lié au nombre d'habitants dans le foyer mais au foncier bâti de votre propriété.

Commune	Montant de la taxe par habitant 2003*	Montant de la taxe par habitant 2004*
Auvers-sur-Oise	93,32 €	83,40 €
Beauchamp	96,35 €	78,12 €
Bessancourt	84,98 €	75,73 €
Franconville	66,63 €	
Frépillon	90,38 €	94,36 €
Herblay	90,47 €	74,75 €
Méry-sur-Oise	84,69 €	68,84 €
Pierrelaye	91,55 €	84,29 €
Saint-Leu-la-Forêt	83,05 €	73,38 €
Taverny	73,80 €	63,82 €
Moyenne syndicat	80,71 €	73,32 €

## POURQUOI LA TAXE DIMINUE DE 10 % ENTRE 2003 ET 2004 ?

- ▶ En 2003 le syndicat a bénéficié d'aides complémentaires entraînant une sur-estimation de la taxe.

Le montant trop perçu est répercuté sur la taxe 2004 et entraîne une diminution alors qu'elle ne cesse d'augmenter depuis quelques années.

- ▶ Plus le tonnage de déchets à collecter est important sur la commune, plus le montant est élevé. De la même manière, les fréquentations de la déchetterie influent sur le montant.

## QUEL EST LE COÛT RÉEL DU SERVICE EN 2003 ?

(MOYENNE DU SYNDICAT HORS AUVERS-SUR-OISE ET HERBLAY QUI ONT COMMENCÉ LA COLLECTE SÉLECTIVE EN COURS D'ANNÉE)

Déchets résiduels	Emballages et journaux magazines	Verre	Déchets verts	Encombrants	Déchets apportés en déchetterie	Frais de fonctionnement du syndicat
34,6 €/hab.	8,9 €/hab.	4,2 €/hab.	5,6 €/hab.	3,7 €/hab.	10,6 €/hab.	2,0 €/hab.
Total : 69,6 €/hab.						

## QUE PEUT-ON FAIRE POUR DIMINUER LE COÛT D'ÉLIMINATION DES DÉCHETS ?

- ▶ La solution est de diminuer la quantité de déchets à jeter.
- ▶ En 1990, un habitant jetait 1 kg de déchets par jour. En 2003, nous sommes passés à 1,25 kg.

## Autocollant stop pub

Chaque année, un million de tonnes de publicités, prospectus et journaux gratuits sont distribués, soit 40 kg par foyer.

Leur coût d'élimination est à la charge des collectivités et donc de chaque contribuable.

Si vous ne souhaitez plus les recevoir dans votre boîte aux lettres, nous mettons à votre disposition l'autocollant : « MERCI d'épargner ma boîte aux lettres ! ».

Pour vous le procurer, adressez vous à votre mairie ou contactez nous au  N° Vert 0 800 511 202

L'abus de prospectus est dangereux pour ma planète...



MERCI aux imprimeries publicitaires et aux distributeurs pour leur contribution à la réduction des déchets.

MERCI d'épargner ma boîte aux lettres !

# Comment moins Jeter ? pour **LIMITER** les coûts ?



Plus de 15 milliards de sacs de caisse sont distribués par les chaînes de distribution, ce qui représente 85.000 tonnes de déchets à éliminer par an.

## Les sacs cabas au lieu des sacs de caisse



 **oui**



Lorsque vous faites vos courses, ayez le réflexe de vous munir de cabas, paniers ou de sacs grand format réutilisables.

Tous ces gestes simples permettent d'éviter de jeter de grandes quantités de déchets. Le bénéfice pour l'environnement est considérable, l'économie de matière première conséquente, à condition de s'y mettre tous.



Acheter et Consommer Mieux

Les emballages représentent un tiers des déchets ménagers jetés chaque jour. En évitant les suremballages inutiles, chaque habitant peut diminuer le poids de ses déchets de près de 100 kg par an. À l'échelle nationale, le résultat est non négligeable.

Concrètement, ce sont de petits gestes de la vie de tous les jours qui permettront d'atteindre cet objectif.

PAR EXEMPLE :

- ▶ en achetant un sac de riz de 2 kg plutôt que 4 boîtes de 500 g,
- ▶ en achetant des berlingots d'assouplissant concentrés plutôt que le bidon de 3 litres,
- ▶ en limitant la consommation de lingettes,
- ▶ en préférant les achats à la coupe.

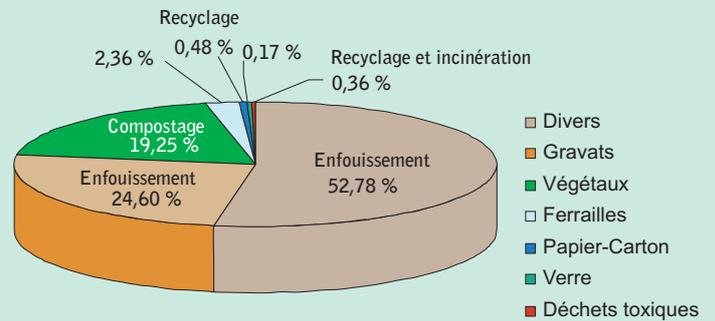
# La déchetterie de Bessancourt

## Les chiffres 2003

- ▶ **Nombre d'entrées :** 81 557 entrées  
soit 0,6 entrée par habitant en moyenne.
- ▶ **Les tonnages apportés :** 17 199 tonnes  
soit 85,50 kg par habitant en moyenne.

Les quantités de déchets déposées en déchetterie sont de plus en plus importantes et s'expliquent par l'évolution des modes de consommation. La durée de vie des appareils électro-ménagers a diminué, le mobilier maintenant acheté n'est pas conçu pour durer... Autant d'exemples qui expliquent ces chiffres.

## Que deviennent les déchets ?



La nouvelle déchetterie a ouvert ses portes le 1<sup>er</sup> juin.  
Les gardiens répondent à vos questions.

### LES APPORTS SONT PAYANTS À PARTIR DE 300 KG.

#### POURQUOI FAIRE PAYER LES USAGERS ALORS QU'ILS PAYENT DÉJÀ LA TAXE D'ENLÈVEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES ?

La taxe finance les apports dans de faibles quantités et de manière mutualisée. Cela signifie qu'un administré qui ne vient jamais à la déchetterie paye malgré tout pour son fonctionnement. Un usager qui l'utilise beaucoup paye donc individuellement une contribution en plus de la taxe.



### UN BADGE EST ATTRIBUÉ AUX UTILISATEURS DE LA DÉCHETTERIE. À QUOI SERT-IL ?

Les badges sont attribués uniquement aux personnes résidant sur le territoire du syndicat. A chaque passage, nous enregistrons le type de déchets déposés. Le suivi est précis et rapide.



### A QUEL MOMENT FAUT-IL VENIR À LA DÉCHETTERIE POUR ÉVITER LES FILES D'ATTENTE ?

Entre 12 heures et 14 heures. Éviter le créneau horaire de 10 heures à 12 heures et la journée du samedi.

### LA DÉCHETTERIE COMPTE MAINTENANT 12 BENNES. POURQUOI ?

Le tri des déchets permet de les valoriser et de diminuer la quantité à enfouir dans des décharges contrôlées.

Par exemple, les divers qui étaient auparavant envoyés en totalité en décharges sont maintenant séparés en incinérables et non incinérables. Les trier présente un intérêt financier, le coût de traitement des incinérables étant plus faible.

**Nous vous rappelons qu'il est obligatoire de suivre les consignes de tri que nous vous donnons.**

# ...les pages des conseillers ...les

## Visites du centre de tri

Le site CGECP de Saint Ouen l'Aumône a ouvert son centre de tri fin 2003. Cette année, près de 200 élèves ont pu bénéficier de son parcours de visite et de sa salle de découverte. Pour le visiter, contactez-nous au

► N° Vert 0 800 511 202

## Animations scolaires

Cette année encore, nous avons rencontré plus de 1 000 élèves répartis sur 10 écoles et collèges du syndicat.

Nous proposons des animations sur le tri, le recyclage et l'environnement sur une ou plusieurs journées.

Pour l'année scolaire 2004-2005, n'hésitez pas à nous contacter, au

► N° Vert 0 800 511 202



## Les missions 2003 - 2004

### Animations dans le quartier des Sarments Nérens à Taverny

La résidence des « Sarments Nérens » est maintenant équipée de bacs de tri.

Nous avons accompagné cette mise en place par diverses actions avec les partenaires locaux :

► Avec l'Amicale des Locataires : élaboration d'une charte du voisinage.

► Avec l'« espace enfants, jeunes et familles Vincent Vigneron » : fabrication de papier recyclé et d'instruments de musique à partir de déchets, exposition sur le tri, visite d'une usine de recyclage du papier, réalisation d'une vidéo sur le recyclage du papier, spectacle de danse urbaine axé sur les gestes du tri.

► Événementiels sur le quartier avec les habitants :  
Printemps dans le quartier,  
Fête des vendanges.

**Cette expérience enrichissante a permis de sensibiliser tout un quartier à l'importance du tri.**



## Le porte-à-porte

Dans le cadre de la mise en place du tri en habitat collectif, nous avons expliqué les consignes du tri auprès de 700 foyers.

Les gardiens désireux d'améliorer le tri dans leur résidence peuvent nous contacter au

► N° Vert 0 800 511 202

**Nous fournissons également des panneaux à installer dans les locaux poubelles.**

## Boîte à idées : VOTRE AVIS nous intéresse

Si vous souhaitez voir certains sujets traités dans le journal nous tenterons d'y répondre. N'hésitez pas à nous contacter par courrier ou par E-mail.



Syndicat Tri Action  
ZI route de Pierrelaye  
95550 BESSANCOURT  
E-mail : tri-action@wanadoo.fr



## Comment réussir son COMPOST ?

### Comment utiliser le compost ?

Après 4 à 6 mois d'attente, votre compost est prêt.

► Etendez votre compost aux pieds de vos plantations, sur le gazon ou directement dans vos pots de fleurs.

N'oubliez pas de bien nettoyer le fond de votre bio composteur avant de le réutiliser.

### Quels sont les avantages du compostage ?

► Vous faites des économies car ces déchets ne sont pas à collecter.

► Cela évite d'acheter du compost dans le commerce.

► Vous êtes assuré de la qualité de votre compost.

► Vous protégez l'environnement.

**Pour obtenir un bon de commande pour un bio-composteur, appelez-nous au**

**► N° Vert 0 800 511 202**

**Tarifs : 300 litres : 15 €**

**600 litres : 30 €**

**E-mail : [tri-action@wanadoo.fr](mailto:tri-action@wanadoo.fr)**

### A quoi sert le bio-composteur ?

► Il permet de transformer vos déchets organiques en engrais naturel.

### Quels déchets mettre dans le bio-composteur ?

► Les déchets alimentaires : les épluchures, les filtres et marcs de cafés, les feuilles de thé...

► Les déchets végétaux : les tontes du gazon, les herbes sèches, les feuilles mortes, les fleurs fanées, les tailles des haies...

► Evitez les déchets végétaux acides (orange, citron), les feuilles de chêne et les déchets non dégradables (plastique, verre, textile...)

### Comment obtenir un bon compost ?

► Broyez les déchets végétaux et coupez les branches et les tailles de haies en petit morceaux à l'aide d'une scie ou d'un sécateur. Cela accélère la décomposition des déchets.

► Ne tassez pas le contenu du bio-composteur.

► Pour obtenir un mélange homogène, assurez un taux d'humidité approprié.

Par exemple si vous mettez de l'herbe fraîchement coupée, mélangez-la avec des matières sèches (papiers, journaux). A l'inverse, si vous trouvez votre compost trop sec, arrosez-le.

► Pour améliorer le phénomène d'oxygénation naturel assuré par les larves, lombrics et la forme du bio-composteur, brassez régulièrement son contenu.



# Fiche pratique du Tri le bac JAUNE



- ▶ La collecte du bac jaune a lieu une fois par semaine.
- ▶ Le pré tri que vous effectuez à la maison permet de recycler les emballages ménagers et les journaux magazines.
- ▶ Certaines erreurs de tri sont retrouvées régulièrement dans le bac jaune.

Suivez ces conseils.

**oui**

Je le dépose dans mon bac jaune

Bouteilles en plastique (eau, lait...)



Flacons en plastique (produits ménagers, de toilette)



Bombes aérosol



Boîtes de conserve



Canettes



Bidons de sirop



Barquettes en aluminium



Briques alimentaires



Cartons



Journaux, magazines et prospectus



**non**

Je le dépose dans mon bac déchets résiduels

Bouteilles d'huile en plastique



Jouets en plastique

Pots en plastique, pots de fleurs



Sacs et emballages plastique



Casseroles, cintres



Couches-culottes



Polystyrène



Papiers bureau, enveloppes



Papiers peints, papiers cadeaux, cahiers, livres



Référez-vous également au guide pratique « Trier comment ».

Vous pouvez vous le procurer sur simple appel au  N° Vert 0 800 511 202

